



PIÈCES AUTO VVS LES 0605

A3 PRO

DISTRIBUTEUR DE PIÈCES DE RECHANGE AUTOMOBILES

A3PRO S.A.S. au capital de 4 000 000 €

R.C.S. Béziers - Siret 822 015 442 00012 - APE 4531Z

FR 12 822 015 442

ZAC Saint-Martin Sud

34120 PEZENAS

Tél. : 04 20 100 200

Fax : 04 26 99 58 18

www.a3pro.fr

FACTURE

L.C.R.

Magasinier :

du : 28/07/2023

Echéance le : 31/08/2023

EQUIPE NUIT

GARAGE AUTO DVS

36 A AVENUE DE L'ESPINOUSE

34600 HERPIAN

Page : 1/1

TVA : FR12902550565

N° Document 4085185	N° Client 0165285	Votre Commande	Marque	V.I.N. Zone Expedition : 03		N° Immatriculation		Kilométrage	N° Commande 4650695
Désignation		N° Pièce	Quantité ou temps	C T	Prix unitaire hors taxe	Remise %	Prix unitaire net hors taxe	Montant	
** BL 4650695 DU 28/07/2023 ** AR 192 DJ									
COL D'ENTREE D'AIR		143476	1,00	4	50,99	16,00	42,83	42,83	
----- SOUS-TOTAL PIECES -----		42,83							
INFORMATION : POUR UN MEILLEUR TRAITEMENT DE VOS LITIGES, NOUS VOUS DEMANDONS DE FAIRE VOS RECLAMATIONS DANS LA DEMI-JOURNEE QUI SUIT LA RECEPTION DE VOS COLIS TOUTE RECLAMATION HORS DELAI, NE SERA PAS PRISE EN COMPTE									
Total hors taxe			Montants T.V.A. acquittés sur les débits suivant autorisation de l'Administration				Total T.T.C		
PI : 42,83			(4) 20,000				51,40		
MO : 0,00 42,83			42,83						
DIV : 0,00			8,57						

Coupon à joindre à votre règlement		
N° Document	N° Client	N° Commande
4085185	0165285	4650695
Echéance le :	31/08/2023	
28/07/2023	51,40	



MODALITÉS ET CONDITIONS DE RÈGLEMENT : Toutes nos ventes (fournitures, réparations et prestations de services) sont payables à nos bureaux au comptant à la date de facturation et ne font l'objet d'aucune condition d'escompte. Lorsque l'acheteur est un professionnel en application de l'article L611-6 du Code de Commerce, il est expressément convenu qu'en cas de retard de paiement, l'acheteur pourra se voir appliquer des pénalités calculées sur les sommes exigibles et non payées à terme date au taux minimum prévu par la loi, égal à 3 (trois) fois le taux d'intérêt légal en vigueur à compter de la date d'exigibilité desdites sommes. Par ailleurs, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant minimum de 40 € (quarante euros) pourra être appliquée à l'acheteur.

RÉSERVES DE PROPRIÉTÉ : Le transfert de la propriété des marchandises objet de la présente facture est suspendu jusqu'au paiement intégral de leur prix conformément aux dispositions de l'article L621-122 du Code de Commerce, les risques étant néanmoins transférés à l'acheteur dès la livraison des marchandises.

ATTRIBUTION DE COMPÉTENCE : En cas de contestation entre commerçants, les tribunaux compétents sont ceux dans le ressort desquels se trouve le siège de notre établissement.